



## POUR 1 EURO, UN MICRO !

Le ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, **François Fillon**, vient d'annoncer plusieurs mesures visant à renforcer l'**équipement informatique des foyers et des universités**.

Lors d'une interview accordée au journal **Les Echos**, le «patron» des étudiants, mettant en avant les bienfaits de l'**ouverture à la concurrence des télécommunications**, a rappelé que la France a rattrapé son retard s'agissant d'accès à Internet : entre 2002 et 2004, les personnes ayant une **connexion haut débit** est passé de 600.000 à **6 millions**.

Dans l'objectif de soutenir cette conjoncture favorable, il a exposé la batterie d'actions qu'il lancera pour renforcer la place des nouvelles technologies à l'école et notamment dans nos universités. Ainsi, il a avancé les mesures suivantes :

- Pour **1 euro par jour**, mise à disposition pour chaque étudiant d'un **ordinateur portable équipé Wi-Fi** permettant une **connexion Internet** dans l'enceinte de l'université dès la rentrée 2004.
- Formation continue, autoformation en ligne et instauration d'un **certificat de compétences "Informatique & Internet"** pour les enseignants dans les **IUFM** (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres)
- **Projet "Schene"** (schéma d'édition des contenus numériques pour l'Education), consultation nationale auprès de 2000 enseignants pour évaluer les besoins en contenu afin d'orienter les éditeurs publics et privés proposant des manuels et dictionnaires en ligne).
- Extension à l'ensemble des lycées du **Brevet "Informatique & Internet"** (B2i) déjà instauré à l'école primaire et au collège.
- Maintien du **réseau de vigilance** constitué d'un correspondant (par académie) chargé de surveiller les sites les plus visités par les élèves et **durcissement des peines** à l'encontre des délinquants du Net. (à voir : [www.mineurs.fr](http://www.mineurs.fr))

Source : Journal «**Les Echos**»

## GARDEZ LA MONNAIE !

Comme vous le savez, avec le **dégroupage total**, les nouveaux abonnés dégroupés, et bientôt les anciens, couperont le cordon ombilical avec **France Télécom**. Toutefois, vous pourrez continuer à être joint sur votre ancien N° de téléphone en le redirigeant vers votre téléphone **Freebox**.

La **portabilité du numéro** sera en effet une option disponible sur le site de **Free** lors de votre demande de dégroupage total pour la somme de **19,90 € TTC**.

Attendez.. je vous dois 10 centimes !

## INTERNET SOUS LA LOUPE DE L'A.R.T

L'**Autorité de Régulation des Télécommunications (ART)** met en place un **observatoire** spécifique chargé d'étudier le marché de l'Internet en France. Ainsi, **32 fournisseurs d'accès (FAI)** seront l'objet d'une **enquête trimestrielle** dont on attend les premières conclusions le **30 juin 2004**.

